



www.ville-cepoy.fr

Cepoy. *Communication*



Lettre d'information Municipale

N° 69 - Avril 2013





Commune de Cepoy

Un village où il fait bon vivre !



Infos services

Mairie de Cepoy

11, avenue du château 45120 Cepoy

mairie@ville-cepoy.fr

Accueil	02 38 99 05 05
Réservation de salles	02 38 99 05 05
Service urbanisme	02 38 99 05 07
Service communication	02 38 99 05 13
Service animation/culture	06 77 44 90 83
Service sécurité	06 77 44 90 83
Service des sports	06 77 44 90 83
Affaires scolaires	02 38 99 05 05
Service technique	02 38 85 49 27
École maternelle	02 38 85 50 90
École élémentaire	02 38 85 28 27
Garderie	02 38 07 00 37
Auberge de Jeunesse	02 38 93 25 45
État civil	02 38 99 05 05
Objets trouvés	02 38 99 05 05
Syndicat des Eaux	02 38 85 17 62
Pompiers	18/ 02 38 90 07 37
SAMU	15
Gendarmerie	02 38 96 36 80
Police secours	17/ 02 38 28 38 28
Police intercommunale	02 38 28 00 17 ⁽¹⁾
SMIRTOM	02 38 87 37 38
Déchetterie	02 38 93 30 08
Urgence gaz nature	0 800 47 33 33 ⁽²⁾
Contrat gaz naturel/électricité	09 69 324 324 ⁽²⁾

(1) en dehors des heures de présence, contacter la gendarmerie

(2) prix de l'appel selon opérateur

Sommaire

Le mot du Maire	3
Informations municipales	4 à 10
- Commission communication	4
- Commission animation	5/6
- Commission des finances	6/7
- Commission scolaire et petite enfance	8/9
- Commission des travaux	9
- Commission sécurité	10
Informations pratiques	11
Informations locales	12/13
Histoire de Cepoy	14/15
Vie associative	16 à 21
Divers	22/23

Le Cepoy Communication est le magazine trimestriel de la ville de Cepoy (Loiret).

Directeur de publication : Jean-Paul Schouleur
Responsable de la rédaction : Commission Communication
Site de Cepoy : www.ville-cepoy.fr

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à :
camille.viguiier@ville-cepoy.fr

Imprimé en France par l'Imprimerie Leloup

Marie-Claire TAXI

Marie-Claire FERTALA
taximc45@gmail.com



Conventionné Assurance Maladie

26 bis rue de l'Église
45120 CEPOY

06 07 49 33 92



Commune de stationnement : MONTARGIS

Le mot du Maire



Chaque année, la période actuelle est marquée par le vote du budget lors du Conseil Municipal, vote au cours duquel sont définis le budget de fonctionnement (salaires, entretien, achats divers...) et le budget d'investissement (travaux, matériel, équipements...).

Quels sont les travaux prévus pour 2013 ?

L'aménagement de l'Isle située près de la pharmacie se poursuit par l'engazonnement, la création d'un chemin de promenade sur son pourtour et d'une aire de jeux pour les enfants.

La réalisation d'un parking contigu à la rue de l'Écluse devrait voir le jour. Après les achats des différents lots – le dernier en mars 2013 – la commune a déposé un permis de démolir. Une fois les formalités administratives terminées, les travaux commenceront. Ce parking d'une vingtaine de places permettra une liaison piétonne avec la place Saint-Loup.

Au cours de ces dernières années, la commune a renouvelé une grande partie de son parc de matériel. Par contre, la surface de stockage en période d'hiver est très limitée. C'est pourquoi un hangar agricole sera construit à proximité des serres situées rue des Vignes.

Avec le concours de l'Agglomération Montargoise, le rond-point du carrefour de Montenon a été terminé ce premier trimestre.

Les travaux de rénovation de l'avenue du Château (du rond-point à la mairie) débuteront fin mai/début juin. Ils comprendront la réfection des trottoirs, des abords, l'enfouissement des réseaux, le changement de candélabres et la création de massifs de fleurs. La voirie ainsi que le pont de la Girafe seront restaurés ultérieurement par le département.

Fin 2013/début 2014, la rue des Alouettes sera réhabilitée dans son intégralité.

Une association jusqu'à présent en sommeil montre de nouveau sa volonté d'action. Il s'agit de l'Union Artisanale et Commerciale de Cepoy (UACC). J'y tenais particulièrement et remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à ce retour. Vous avez déjà pu en constater les premiers effets par le renforcement du marché, le dimanche matin. La commune s'est engagée à soutenir cette association et à aider tous ses membres.

La Gendarmerie Nationale a communiqué à la commune l'évolution des méfaits commis sur Cepoy entre 2011 et 2012. En voici les premiers résultats :

Délinquance générale -32 % , vols -28 % , atteinte aux biens -31 % , cambriolages +7 % (soit 2 cambriolages en plus).

La mise en place concomitante de la police intercommunale et de la vidéo surveillance a eu un effet majeur dans ces résultats encourageants sans oublier l'action de la gendarmerie. L'installation de deux ou trois autres caméras est envisagée pour cette année.

Je terminerai mon propos en remerciant toutes celles et ceux qui s'investissent pour que Cepoy « bouge » élus, employés municipaux, responsables d'associations, les autorités territoriales pour leur aide, et, tout particulièrement l'Agglomération Montargoise

Jean-Paul Schouleur

ARTISAN BOUCHER

L'ARTISAN BOUCHER

COMPAGNONS DU GOÛT

OUVERT 6J/7

Votre boucher professionnel : Le savoir-faire et l'art de la présentation! Membre des Compagnons du Goût

- Boucherie Viande de 1^{er} Choix
- Veau fermier du Limousin
- Rôtisserie ■ Buffet viande froide
- Charcuterie fabrication Maison
- Plats cuisinés à emporter
- Traiteur à emporter sur commande

Menu de Noël disponible début novembre

Omega 3 naturels
Race Viande

MARDI • VENDREDI • SAMEDI
de 8h30 à 13h • 15h30 à 19h30
MERCREDI • JEUDI • DIMANCHE le matin de 8h30 à 13h

lartisanboucher@orange.fr

8, PLACE DE SAINT-LOUP 45120 CEPOY 02 38 93 92 76

Nouveau-nés

En janvier 2013, Cepoy comptait cinq nouvelles naissances. Les parents ont été invités à venir échanger autour de cet heureux évènement avec les élus lors d'une cérémonie dans la matinée du samedi 5 mars. À cette occasion, le Maire Jean-Paul Schouleur a remis aux 4 bébés présents - Baptiste, Aurore, Mathis et Kaïs - un bel album de naissance pour immortaliser leurs premiers pas dans la vie. La manifestation, très conviviale, s'est conclue par un apéritif.

Cela fait déjà plus d'un an que la municipalité de Cepoy accueille de manière officielle les nouveaux bébés de la commune et leurs parents. En 2012, les élus avaient ainsi reçu près de 12 familles.



Nouveaux arrivants

En 2012, Cepoy a accueilli 70 nouvelles familles. Pour que leur arrivée se passe au mieux et qu'elles se sentent tout de suite chez elles, la municipalité a organisé une manifestation en leur honneur. Dimanche 3 février de 9 h à 12 h à la salle polyvalente, presque toutes les associations locales et le réseau Amelys étaient donc venus présenter leurs activités et partager leurs passions avec les 23 familles qui avaient répondu à l'invitation des élus. « Il n'y a rien de tel que d'adhérer à la vie associative pour bien s'intégrer au sein d'une commune. Nous avons suffisamment de diversité pour que vous puissiez vous y retrouver » énonçait Régis Guérin, Adjoint responsable de la communication.

À 11 h, le Maire Jean-Paul Schouleur a prononcé un discours vantant les richesses environnementales, économiques et historiques de Cepoy, en rappelant les labels récemment obtenus. Il a également annoncé la viabilisation de 68 nouveaux terrains à bâtir, prévue sur plusieurs exercices.

La rencontre s'est conclue par un pot très apprécié par les convives. Ces derniers sont repartis avec une pochette kraft contenant des brochures sur Cepoy (documentation sur la sécurité, les sentiers de randonnée, le patrimoine architectural de Cepoy...) pour parfaire leur connaissance de la ville et un porte-clés à l'effigie de la commune.



Panneau lumineux

Mis en place fin octobre 2011, le panneau lumineux, installé à proximité de la mairie, a fait ses preuves depuis dix huit mois en devenant l'un des supports de communication phare de la commune. Il sert à annoncer les évènements majeurs à venir sur Cepoy et à vous prévenir en cas d'incident ou d'alerte.

Afin de le rendre encore plus attractif, la municipalité a fait évoluer le support depuis peu : il est désormais possible d'allier photo (animée ou non) et texte.

Cepoy Communication

La Commission Communication remercie chaleureusement l'ensemble des auteurs d'articles qui font la richesse de ce bulletin municipal et rappelle à tous que la prochaine parution est prévue pour la mi-juillet. Merci de nous faire parvenir vos articles estivaux pour le **25 juin au plus tard**. Les articles qui seront remis après cette date paraîtront dans la publication d'octobre.

CHARPENTE BOIS-SCIERIE
sarl MOUFFRON & Fils

 52, rue du Bourg - 45210 LA SELLE-EN-HERMOY
 Tél. 02 38 92 10 15 - sarlmouffron@orange.fr

PHARMACIE DE L'ISLE HUCHON

Vente et location de matériel médical
 Lit médicalisé - Matelas anti escarres - Oxygène médical
 Pèse-bébé - Cannes - Béquilles - Aérosol
13, avenue du Château 45120 CEPOY
Tél. 02 38 85 46 13 • Fax 02 38 93 27 66

Conférence - débat sur l'histoire des Templiers dans notre région par Joël Saulnier

Samedi 26 janvier à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy, durant près de deux heures, Joël Saulnier, ancien enseignant passionné d'histoire locale, a plongé ses auditeurs dans l'intimité de l'Ordre du Temple, au cœur des secrets de la chevalerie chrétienne du Moyen-Âge lors d'une conférence-débat.

La rencontre ayant pris corps à l'initiative de Bernard Frot, c'est donc tout naturellement qu'il a présenté le parcours atypique de l'homme avant de lui laisser la parole. Le conférencier a expliqué comment il était arrivé à porter une attention particulière à l'histoire des Templiers et à la transformer en ouvrages retranscrivant les connaissances acquises au fil des années.

C'est la photographie qui a déclenché

en lui une véritable passion. Responsable de l'Association des Jeunes de Montargis, il a développé au fil des clichés un vif intérêt pour les bâtiments qu'il photographiait. S'appuyant sur ces images du passé, il a retracé sa vie et celle des Templiers.

L'échange s'est conclu par un dialogue très instructif, chacun apportant, à travers la pertinence des questions posées, sa pierre à l'édifice des connaissances de l'ordre des Templiers. Une quarantaine de personnes, composée d'érudits de la question venant de Cepoy et ses environs, était venue satisfaire sa curiosité. Nous nous excusons auprès du groupe de 15 personnes arrivé à 18 h, heure à laquelle avait été initialement prévue la réunion.

Vous êtes intéressé(e) par l'histoire des Templiers ? Les ouvrages de Joël Saulnier « Les Templiers dans la région de Montargis, Gien, Cosne » et « Regards sur Saint-Brisson » sont disponibles à la bibliothèque de Cepoy.



Portrait : Michel Cathelin

Il est, dans notre commune, de ces personnalités locales qui, par leur implication, œuvrent pour donner à Cepoy un visage des plus sympathiques. Michel Cathelin fait partie de ces personnes. Ce grand monsieur pour qui les mots engagement et bénévolat prennent tout leur sens s'est vu remettre vendredi 15 mars, un mois après avoir passé la main à son successeur Daniel Peaud à la tête du Comité des fêtes, la médaille d'or du bénévole par Bernard Fauvernier, secrétaire national adjoint de la Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités (FNCOF) et une médaille de la part de la municipalité de Cepoy pour son action au service de la commune.

L'occasion pour le Maire Jean-Paul Schouleur de revenir sur les grandes

réalisations de notre ami Michel.

Il débute en 1971 aux Amis des écoles de Vésines puis devient président du Comité des fêtes de Cepoy en 1977. Cette année-là, il œuvre également à la création de la Petite Reine, puis du Nautic-Club en 1978 et enfin de l'Amicale des écoles en 1983. En 1981, Michel Cathelin quitte le Comité des fêtes, remplacé par la Commission d'Animation Sportive et Touristique (CAST) jusqu'en 1995. En 2001, Michel Cathelin reprend les rênes du Comité des fêtes et devient un élément incontournable des festivités qui rythment le calendrier de notre commune : fête de la Saint-Loup, marché de Noël...

Un évènement important dans les souvenirs de celui qui a marqué la vie de la commune ? « Les cascades de Rémi Julienne lors de la fête aux 3000 entrées ce 1^{er} mai 1977 à Puy-La-Laude avec

la présence des acteurs Guy Marchand, François-Alexandre Galepides dit « Moustache », du boxeur Jean-Claude Bouttier et du clarinettiste Maxime Saury ».

42 années de bénévolat également saluées par Michel Dury, vice-président national à la FNCOF. Pour conclure, Jean-Paul Schouleur a prononcé ces mots « Michel Cathelin a consacré une bonne partie de son temps libre à la commune de Cepoy, il mérite nos remerciements ». Mais ce sont beaucoup plus que des remerciements ou des cadeaux (trophée, bouteilles de vin, médailles...) auxquels a eu droit Michel Cathelin lors de cette cérémonie. La reconnaissance et l'amitié qui se lisaient dans les yeux des personnes présentes et dans l'atmosphère de cette soirée fort conviviale en témoignent. Son épouse Lucette, s'est vue offrir une composition florale.



Parcs et Jardins
www.parcs-et-jardin.fr

SARL THUILLIER • M. Le Bras, paysagiste
02 38 87 84 71
8, RUE DES VALLÉES 45120 CEPOY

Cérémonie du 8 mai

Programme

10 h 30 :

- rassemblement sur le parking du cimetière
- dépôt de gerbes au Monument aux Morts
- dépôt de gerbes sur la tombe de Raoul Nordling

11 h 00 :

- rassemblement place Saint-Loup

11 h 15 :

- dépôt de gerbes au Monument aux Morts de la Mairie

5^e fête des voisins : vendredi 31 mai

Comme les autres années, la municipalité s'investit dans l'animation des réunions entre voisins en fournissant le matériel nécessaire à leur accueil dans les lieux définis.

Ces rassemblements conviviaux sont très appréciés par l'ensemble des participants et surtout par les nouveaux arrivants qui font connaissance avec le voisinage, permettant une intégration rapide dans leur quartier.

À ce jour, les points de rencontres connus et qui peuvent évoluer :

- lotissement des Grosses Bornes (sur la place vers les sapins)

- place de l'Église (sous un marabout)
- rue des Vallées (terrain d'un particulier)
- parc du Château (sous un marabout)
- rue de la Brégaudière (chez un particulier)
- rue Saint-Antoine (chez un particulier)

D'autres points peuvent servir à ce genre de réunion : l'Isle derrière la mairie pour le centre de Cepoy, au bord de l'étang de la pêche pour le lotissement du Loing et la rue de la Pierre aux Fées. La liste n'est pas exhaustive, encore faut-il faire savoir à ses

voisins qu'on est prêt à les accueillir ou à se réunir dans un endroit convenu.

Dans ce type de fête, chacun apporte son panier garni et son envie de passer une bonne soirée entre voisins.

Vous trouverez une fiche d'inscription dans ce bulletin municipal à renvoyer en mairie afin d'aider matériellement les gens qui reçoivent et d'aménager les lieux de réception.

Commission des finances

Compte administratif 2012

	Montant en €	Montant/habitant Cepoy	Montant/habitant national Strat démographique 2000 à 3500 hab
Dépenses de Fonctionnement	1 386 297 €	570 €	749 €
Charges générales	401 462 €	165 €	241 €
Charges de personnel	694 189 €	282 €	364 €
Charges de gestion	96 747 €	40 €	100 €
Charges financières	47 347 €	18 €	27 €
Recettes de Fonctionnement	1 852 131 €	761 €	830 €
Impôts et taxes	1 071 713 €	440 €	521 €
Dotations et Participations	599 644 €	246 €	214 €
Dépenses d'Investissement	842 789 €	346 €	750 €
Immobilisations corporelles	584 576 €	282 €	667 €
Emprunts	155 290 €	64 €	63 €
Dette en capital au 1/01/2012*	1 036 634 €	426 €	848 €

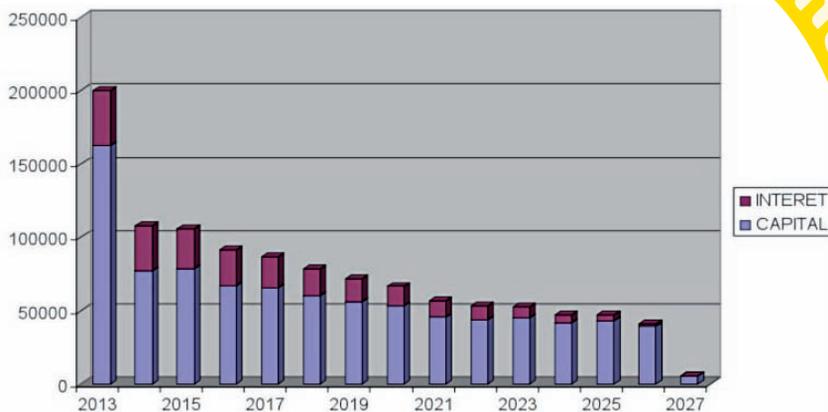
* La dette en capital évolue très nettement à la baisse et est de 881 344 € (362 €/Hab.) au 01/01/2013 et sera de 718 669 € (295 €/Hab.) au 31/12/2013

Le compte administratif 2012 laisse apparaître une gestion encadrée du budget.

Les principaux ratios/habitant comparés aux communes de la même strate démographique montrent un niveau de dépenses moindres et de recettes issues des impôts locaux en deça également.

Après trois années d'investissements importants : travaux de réfection de l'église, de son parking, du parc du château, de la place Saint-Loup, des abords du pont sur le canal et des acquisitions immobilières, le budget 2012 aura été un budget de transition et comme le budget 2013, il permet le désendettement (cf graphique) de la commune préparant ainsi dès 2014 une capacité d'investissements à venir importante. L'Adjoint délégué aux finances se tient à votre disposition pour commenter ces éléments chiffrés.

Graphique d'extinction de la dette

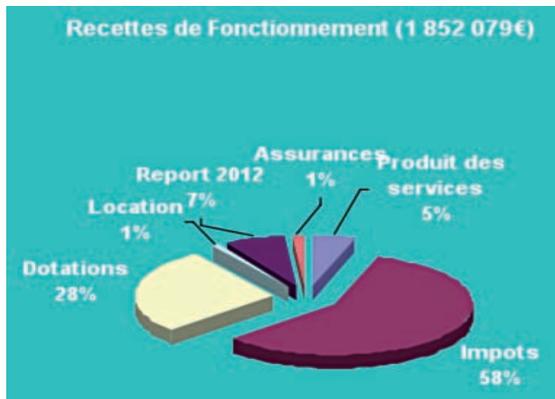
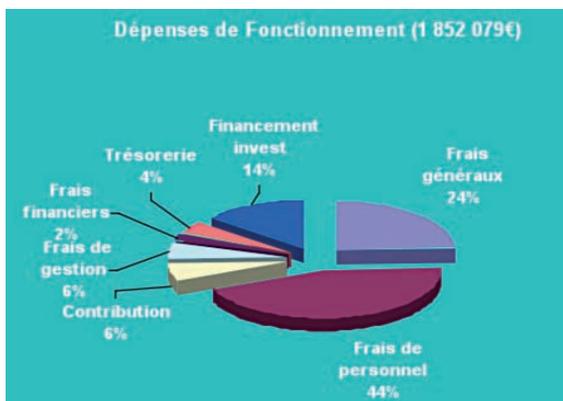


Budget 2013

Le Budget 2013 est équilibré :

- pour la section d'investissement à 822 230 €

- pour la section de Fonctionnement à 1 852 079 €



Pour la 5^e année consécutive, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Seule l'augmentation des bases locatives revalorisées par l'État s'appliquera sur la feuille d'impôts des Cepoyens concernant la part communale.

Les principaux travaux de l'année 2013 seront :

- la construction d'un hangar pour abriter le matériel du service technique
- l'aménagement paysager de l'Isle face au cabinet médical
- la démolition de bâtiments anciens et surfacage de l'espace derrière la boulangerie visant à réaliser un parking en centre bourg

Subventions aux associations

Le montant global des subventions diffère peu de l'année 2012 et s'élève à 25 584 €.

L'implication des associations dans la vie communale fait partie des critères dans le calcul de leur subvention.

Place Mirabeau à Montargis
Pour vos déplacements dans l'agglomération montargoise pensez au réseau de bus Amelys

- 4 lignes régulières et une navette de centre-ville : Coralys
- 16 lignes secondaires, ouvertes à tous les clients
- Flexo : les services de transport à la demande complémentaires
- Moov'Amelys : le service accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant
- Timeo : le service permet aux voyageurs de connaître en temps réel le passage de leur prochain bus

Pour toutes informations complémentaires, l'agence Amelys est ouverte :
 le lundi de 13 h 30 à 18 h 15 (fermé le lundi en juillet et août)
 du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 15
 E-mail : agence-amelys@keolis.com

Keolis Montargis **Tél. 02 38 85 28 53 - www.amelys-bus.fr**

Allianz

Assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités.

Francis GAGNON Agent général
 GALERIE COMMERCIALE **E.LECLERC**
1094 avenue d'Antibes • 45200 AMILLY
Tél. 02 38 98 69 30 Fax 02 38 98 86 06
 francis.gagnon@agents.agf.fr • www.allianz.fr/allianz-agf

Réforme des rythmes scolaires

Par décret en date du 26 janvier 2013, le temps scolaire des écoles maternelles et élémentaires passe d'une semaine de 4 jours à une semaine de 4 jours 1/2 avec une priorité au mercredi matin scolarisé et un allègement de la journée de classe de 45 minutes.

Compte tenu de la complexité de mise en œuvre de cette réforme tant sur le plan des moyens humains que des coûts à considérer, décision a été prise en concertation avec le Maire, l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves d'en reporter l'application à la rentrée 2014.

Centre de loisirs sans hébergement

La date de fin de l'année scolaire étant fixée au vendredi 5 juillet 2013 inclus, le centre de loisirs débutera le lundi 8 juillet 2013 et prendra fin le vendredi 2 août 2013 au soir.

Horaires

La présence des enfants au centre sera effective dès 8 h 45 et ce jusqu'à 17 h 15.

Quant à la garderie, celle-ci ouvrira dès 7 h 30 le matin et fonctionnera de 17 h 15 à 18 h 15 le soir.

Les enfants seront encadrés par une directrice (Claudine Baudenon), un directeur-adjoint (Vincent Raffard) et neuf animateurs dont l'identité vous sera communiquée lors de la réunion d'information à destination des parents et en présence des animateurs qui se déroulera le vendredi 24 mai 2013 à 18h30, salle Perce-Neige.

Les formulaires d'inscription seront remis lors de cette rencontre ou par la mairie à partir du mardi 28 mai 2013. Vous pouvez également les télécharger sur le site de la mairie www.ville-cepoy.fr (rubrique enseignement et jeunesse/centre de loisirs).

Les inscriptions se clôtureront le 22 juin 2013.

Comme chaque année, les plannings d'activités seront disponibles fin mai sur le site internet de Cepoy et mis à disposition lors la réunion d'information.

La municipalité a décidé de maintenir les tarifs en vigueur depuis 2010 lesquels s'élèvent à :

- 12,50 euros par jour pour les Cepoyens
- 22,30 euros par jour pour les enfants hors commune
- 2,90 euros par jour pour la garderie
- 4,50 euros par nuit pour le camping

Les règlements au titre du centre de loisirs pourront être effectués avec des Chèques-Vacances, chèques bancaires, en espèces et par les Comités d'Entreprises.

Classe de neige



La première quinzaine de janvier 2013, les élèves de CM1 de l'école de Cepoy se sont rendus en classe de neige, accompagnés par M. Moreau.

C'est au chalet « le Florimont » à Hirmentaz, en Haute-Savoie qu'ils sont arrivés après un voyage nocturne en car.

Le chalet étant situé au pied des pistes de ski et la neige au rendez-vous en abondance cette année, tout était réuni pour que le séjour se passe dans les meilleures conditions.

Au programme de ces deux semaines intenses : ski, à raison de deux heures de cours par jour, assurées par les moniteurs ESF de la station, mais aussi une initiation au ski de fond, des balades en raquettes, des promenades à la découverte de l'architecture, de la flore et de la faune alpines et bien d'autres activités. Les enfants se sont rendus au musée de l'histoire de Bellevaux pour y suivre l'évolution de la vallée au fil des siècles ainsi que dans une fromagerie où ils ont appris à fabriquer du reblochon. Ils ont également pu rencontrer un guide de moyenne montagne qui leur a présenté les animaux et les fleurs typiques de la Savoie. Il leur a expliqué comment les sauveteurs recherchaient les accidentés ou les disparus quand il y avait une avalanche.

Un tourneur sur bois est également venu faire une intervention sur les différentes essences d'arbres et sur les métiers du bois.

Les enfants sont rentrés fatigués mais heureux de leur séjour dont ils garderont certainement un très bon souvenir.

Garderie Périscolaire

Avec les enfants, nous avons repris nos habitudes pour aller jouer à l'Agospace quand le temps nous le permet. Le vent glacial n'est pas très apprécié par les petits. Les grands, par contre, nous disent "ce n'est pas le froid qui va nous empêcher de jouer dehors". Que leur répondre ? On attend quand même le soleil !



Commission des travaux

Le budget 2013 vient d'être voté. Les projets étudiés en Commission Travaux devraient pouvoir se concrétiser dans les prochains mois.

Agencement de l'Isle de la mairie

La première étape fut de nettoyer (taille, abattage, dessouchage, etc) cet espace naturel de plus de 12000 m², véritable poumon de verdure au cœur de notre village. Nous allons poursuivre son aménagement en créant un cheminement piétonnier qui devrait voir le jour d'ici quelques semaines, s'en suivra un engazonnement.

Afin de sécuriser son accès et rendre le site plus accueillant, un garde-corps sera installé sur la passerelle ainsi que des bancs et tables. Il est bien entendu que seuls les promeneurs pédestres pourront profiter de cet espace.

Parkings

Rue de l'Écluse

Une étude de plusieurs mois et des acquisitions foncières sur 2012 nous ont amenés à proposer un aménagement tout particulier au cœur de notre village. Il s'agit de créer une zone de stationnement (15 à 20 places) dans

la courrette de la rue de l'Écluse donnant directement sur la place Saint-Loup, là où des bâtisses insalubres seront démolies. Les dossiers sont dans les mains des différentes administrations ; nous espérons pouvoir vous apporter très prochainement un nouvel espace de stationnement provisoire, en attendant la réalisation d'un projet plus structuré d'ici 2014.

Rue de la Gare (écoles)

Afin de traiter les eaux de surface stagnantes, un puisard et une reprise des enrobés seront réalisés pendant les grandes vacances, de façon à ne pas perturber les utilisateurs.

Bâtiment

Un grand besoin de stockage à l'abri se fait sentir depuis quelque temps. En effet, en 4 ans, pratiquement l'ensemble du matériel roulant du service technique a été remplacé (tracteur, mini tracteur, 2 camions bennes, lame de déneigement, élévateur, tondeuses auto portées, etc). Les rondes, les bancs et les chaises qui se trouvaient dans les locaux de l'AME qui de Montenon ont dû être rapatriés suite au vol que nous avons subi. Quant à nos locaux se

trouvant à côté de la mairie, ils sont désormais attribués aux véhicules de la police intercommunale et à diverses associations. Nous allons donc construire rue des Vignes un bâtiment agricole pouvant abriter l'ensemble de ces différents matériels.

Espaces paysagers

Comme vous avez certainement pu le constater, des efforts particuliers ont été faits depuis 3 ans dans les aménagements paysagers, que ce soit dans la diversité des massifs, dans le choix des essences arbustives et dans l'entretien des différentes zones de promenade. Cela nous a permis d'obtenir une distinction de la part du Comité Départemental et Régional des Villages Fleuris. Sachez que nos efforts vont se poursuivre tout au long de cette année et que d'autres secteurs devraient connaître des créations ou des renouvellements de plantations (lotissement des Grosses Bornes, abords de la mairie, rue de la Pierre aux Fées, etc).

Voici en substance les travaux majeurs programmés en ce début d'année, d'autres viendront naturellement compléter cette liste non exhaustive.

VBA
VINCENT
BOURGOIN
ARCHITECTE DPLG



Nouveau collège Picasso à Chalette-sur-Loing

Vincent BOURGOIN Architecte
53, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY
229, rue Emile Mengin - 45200 MONTARGIS
www.bourgoin-archi.com



**Bernard
KLEIN**

**Escaliers - Parquets - Portes - Fenêtres
Double vitrage - Volets roulants - Bois**

1155, route de Viroy - 45200 Amilly - Tél. 02 38 85 14 92
menuiserie.klein@wanadoo.fr

Formation défibrillateur

Comme nous vous l'indiquions dans le numéro de janvier, un deuxième défibrillateur a été installé à Cepoy à l'extérieur des vestiaires du stade. À l'occasion de cette mise en place, la municipalité a souhaité une nouvelle fois expliquer le fonctionnement du défibrillateur à toute personne le souhaitant, afin qu'elle soit prête à réagir en cas d'urgence. Ainsi, mardi 12 mars dans le restaurant scolaire, une quinzaine de personnes ont assisté à la réunion d'information menée par le Dr Levesque. Il a expliqué en détails les conditions d'utilisation du défibrillateur et rappelé les gestes qui peuvent sauver jusqu'à 30% des personnes en état de fibrillation :



- avant d'utiliser l'outil, s'assurer que la personne est toujours en vie en la questionnant, puis en écoutant sa respiration ou en prenant son pouls si elle ne donne pas de réponse ;
 - ensuite, allumer le défibrillateur qui expliquera comment procéder étape par étape et déterminera lui-même la puissance et la fréquence du choc à administrer ;
 - enfin, ne laisser personne s'approcher si un choc électrique doit être administré.
- Pour plus de détails, se rendre sur le site de la Croix Rouge rubrique « je me forme/particuliers/les 6 gestes de base/l'arrêt cardiaque - la défibrillation ».

Sirène

Elle fonctionne ! Si la sirène a connu un départ un peu compliqué et n'a été opérationnelle qu'en mars, elle sonnera désormais comme prévu chaque premier mercredi du mois à 12 h pendant une minute conformément au plan national et plus ponctuellement, pour vous alerter en cas de risque grave transmis par la Préfecture.

Réunion sur la sécurité

Mercredi 30 janvier se tenait une réunion sur la sécurité, organisée par la municipalité et animée par le maréchal des logis-chef Christophe Groetz de la brigade de gendarmerie de Ferrières. L'objet de cette rencontre était de prévenir les Cepoyens de tout âge contre les risques de cambriolages et les tentatives d'escroquerie, en hausse ces dernières années.

Les quarantes personnes présentes ont bénéficié de conseils afin d'avoir les bons réflexes et ainsi éviter les mauvaises surprises.

La principale disposition à prendre est d'**informer son voisinage** en cas d'absence prolongée en lui indiquant un numéro de téléphone.

Il faut aussi :

- **protéger son garage** : si le garage contient moins de trésors susceptibles d'intéresser de potentiels cambrioleurs, il recèle d'outils qui leur permettront de forcer un accès à la maison ;

- **ne pas laisser de clés** (de voiture par exemple) **en évidence** ;
- **être inventif** quand il s'agit de mettre en lieu sûr les objets de valeurs (bijoux, cartes de crédit, chèquiers...). Choisir un endroit insolite compliquera la tâche des cambrioleurs ;
- **laisser des signes de présence** (courrier relevé, volets ouverts...) faisant croire que la maison est occupée ;
- **se méfier des appels téléphoniques douteux** et ne donner aucune information pouvant renseigner les éventuels cambrioleurs sur de futures absences ;

- **faire attention aux faux agents démarcateurs** se faisant passer pour des policiers ou des gendarmes. Toujours demander de présenter une carte professionnelle.

À retenir également que 80 % des cambriolages ont lieu en plein jour et près de 55 % entre 14 h et 17 h.

En cas de cambriolage, laisser les lieux en état pour préserver les traces et les indices nécessaires à l'enquête de police ou de gendarmerie.

Régis Lelièvre, présent à la réunion, a tenu à rappeler que la police intercommunale

dont il est le responsable a réactivé le dispositif « Vacances tranquilles » pour permettre la surveillance des habitations pendant l'absence des propriétaires. Pour rappel, les agents passent devant les maisons au moins une fois par jour, à des heures différentes. L'opération a fonctionné car près de 330 inscriptions ont été enregistrées.



L'offre de transport en commun

Vous voulez vous déplacer librement dans toute l'Agglomération Montargoise, en privilégiant des solutions de transport fiables, économiques et respectueuses de l'environnement ?

Oubliez les soucis de stationnement et venez découvrir les avantages du réseau de bus Amelys.

Résidant à Cepoy, vous bénéficiez d'une ligne régulière du réseau Amelys et de deux lignes secondaires :

- **Ligne 2** : 11 départs de Cepoy en direction du centre-ville de Montargis et d'Antibes à Amilly (4 départs le samedi), 10 retours vers Cepoy (3 retours le samedi)

Départ de Cepoy	05:59*	06:58*	07:09	07:26	07:43	08:08	09:34	12:47*	13:11	14:55	18:22*
Arrivée à Cepoy		07:24*	08:01	09:32	12:46	13:07	14:52*	17:02	18:18	18:52	19:37*

* Ne circule pas le samedi - Correspondances immédiates à Mirabeau avec les lignes 1, 2, 3 et 4

- **Extension de la ligne 1 à l'arrêt Montenon** : 1 aller et 1 retour en heures de pointe, du lundi au samedi, principalement pour les établissements scolaires

- **Ligne 39** : 1 aller et 1 retour en heures de pointe, du lundi au samedi, principalement pour le collège Picasso

En complément, Moov'amelys, le service de transport à la demande, permet aux utilisateurs de fauteuil roulant d'être pris en charge devant leur domicile et d'être déposés à l'adresse souhaitée et inversement pour le trajet retour (fonctionne du lundi au samedi, de 9 h à 16 h ; inscription préalable au service).

Vous êtes nouvel habitant de l'Agglomération Montargoise ? Pour découvrir le réseau de bus Amelys, nous vous offrons un mois d'abonnement gratuit.

L'INFORMATION VOYAGEURS

Afin d'améliorer la qualité de service en centre-ville, une borne d'information voyageurs est installée au point d'arrêt Saint-Loup. Cette dernière vous permet de connaître le passage du prochain bus en temps réel.

Par ailleurs, le service Timeo, disponible par serveur vocal interactif au 0 811 28 72 82, par sms au 61 345 et sur l'ordinateur via le widget amelys, vous informe en temps réel des horaires d'arrivée du prochain bus.



Optimisation des déplacements et gain de temps assurés !

LES NOUVEAUX TITRES AMELYS

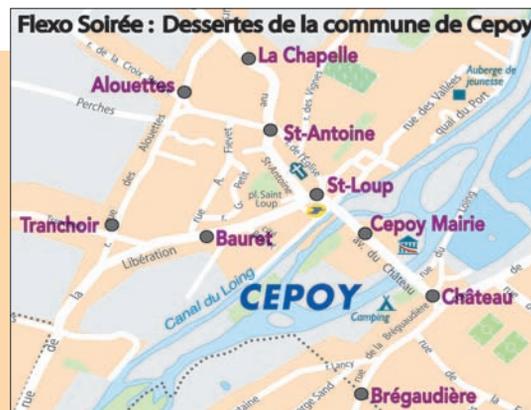
À partir du 1^{er} juillet 2013, trois nouveaux titres compléteront la gamme tarifaire :

- **ACTIVA ANNUEL** : l'abonnement tout public à 260 € l'année (sur 12 mois glissants), qui vous offre deux mois de gratuité comparativement à l'abonnement mensuel
- **SERENITY MENSUEL** : réservé aux personnes de plus de 65 ans à 20 € par mois
- **SERENITY ANNUEL** : réservé aux personnes de plus de 65 ans à 200 € l'année (sur 12 mois glissants), qui vous offre deux mois de gratuité comparativement à l'abonnement mensuel

FLEXO Soirée

Un nouveau service, Flexo Soirée, sera disponible dès le 12 juillet prochain.

Chaque vendredi et samedi, au départ de Mirabeau, deux retours seront organisés à 22 h 30 et minuit à destination des points d'arrêt des lignes régulières.



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Modification relative à la construction des clôtures en Zones à urbaniser (UMB et 1 AUM)

Les clôtures de façade sur rue

Les clôtures sur rue doivent être constituées :

- soit d'un muret d'une hauteur maximum de 1,20 m, éventuellement surmonté d'un dispositif plein ou ajouré ;
- soit d'un dispositif ajouré doublé d'une haie ;

- soit d'un mur plein.

La hauteur des clôtures de façade sur rue, à l'exclusion des portails ne doit pas excéder :

- 1,80 m, sauf impératifs liés à la sécurité.

Les clôtures en limite séparative

Les clôtures en limite séparative doivent être constituées :

- soit d'un muret d'une hauteur maximum de

1,20 m, éventuellement surmonté d'un dispositif plein ou ajouré ;

- soit d'un dispositif ajouré doublé d'une haie ou accompagné d'un traitement végétal ;
- soit d'un mur plein, maçonné ou non.

La hauteur des clôtures en limite séparative, ne doit pas excéder :

- 2,00 m, sauf impératifs liés à la sécurité.

Mois de juillet : ouverture uniquement le mercredi matin de 10 h à 12 h. Fermeture au mois d'août.

Bourse aux livres

La bibliothèque municipale organisait sa 3^e bourse aux livres dimanche 27 janvier à la salle polyvalente de Cepoy.

9 exposants locaux proposaient à la vente des vieux journaux, des romans policiers, des livres pour enfants, des livres de guerre, des romans d'amour...

« Les Templiers dans la région de Montargis, Gien, Cosne » et « Regards sur Saint-Brisson » de Joël Saulnier, animateur de la conférence sur l'ordre des Templiers qui avait eu lieu la veille à l'Auberge de Jeunesse, figuraient parmi les ouvrages exposés. De quoi satisfaire tout amateur de lecture !

Des 33 et 45 tours, des cartes postales et des papiers anciens jalonnaient également les rayons.

Si la manifestation a connu une fréquentation moins importante que les années précédentes, sans doute occasionnée par la simultanéité avec la bourse aux livres (plus importante) de Nogent-sur-Vernisson, ce sont tout de même près de 80 personnes de tous les alentours (AME, Villemandeur, Amilly etc.) qui ont été en-

registrées pour cet évènement.

La journée a débuté sur des « chapeaux de roue ». Dès l'ouverture à 8 h, les gros acheteurs se pressaient pour trouver la perle rare qui compléterait leur collection.

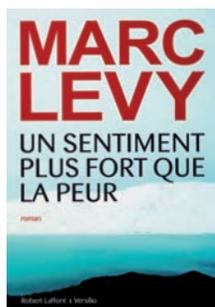
Puis, entre 9 h et 11 h, les organisateurs ont noté deux vagues d'une quinzaine de personnes. Dans cette ambiance conviviale et presque intime, un apéritif a été offert aux participants, vendeurs et acheteurs. Ceux-ci pouvaient également se restaurer sur place : des sandwiches et boissons étaient à vendre.

Satisfaite de cette journée, Claudine, la responsable de la bibliothèque, envisage de mettre sur pied une bourse multicollections en octobre. Affaire à suivre !



La sélection du trimestre

Un sentiment plus fort que la peur de Marc Levy



Dans l'épave d'un avion emprisonné sous les glaces du mont Blanc, Suzie Baker retrouve le document qui pourrait rendre justice à sa famille accusée de haute trahison. Mais cette découverte

compromettante réveille les réseaux parallèles des services secrets américains.

Entraîné par l'énigmatique et fascinante Suzie Baker, Andrew Stillman, grand reporter au New York Times, mène une enquête devenue indispensable à la survie de la jeune femme.

Traqués, manipulés, Suzie et Andrew devront déjouer pièges et illusions jusqu'à toucher du doigt l'un des secrets les mieux gardés de notre temps.

Des personnages qui vous collent à la peau, un suspense haletant... Avec ce nouveau roman, Marc Levy cisèle une histoire d'une modernité surprenante.

CCAS

Nous rappelons que l'ensemble des membres du Centre Communal Action Sociale, et plus particulièrement Mme Jumeau et M. Kocaj, reste à votre écoute pour tous les problèmes rencontrés dans votre vie quotidienne (aide aux démarches administratives, téléalarme, logement, repas à domicile, aide-ménagère, etc).

Nous vous recevons sur une simple demande de rendez-vous au secrétariat de la mairie au 02 38 99 05 05.

Village fleuri

La municipalité a vu ses efforts récompensés pour l'embellissement de la commune en recevant le panneau départemental « Ville fleurie du Loiret » remis par le Conseil National des Villes et Villages fleuris installé depuis peu à l'entrée de Cepoy. Pour compléter cette mise en place, deux autres panneaux seront commandés et placés aux abords de la commune.



Cimetière

Afin de redonner de la capacité d'accueil aux nouvelles sépultures, la municipalité a fait relever 20 d'entre elles en début d'année 2013 plus 10 qui le seront en fin d'année. Certaines de ces tombes étaient déclarées en état d'abandon ; pour les autres, nous avons obtenu l'accord des familles.

Ces opérations sont également nécessaires pour le bon entretien du cimetière et soumises aux procédures exigées par les lois qui régissent ces actes. Elles ont permis d'annuler un projet d'agrandissement du cimetière, au moins pour les 10 années à venir. Une expertise a démontré que nous avons près de 200 tombes encore à relever.

Une nouvelle liste des tombes à relever sera affichée sur les tableaux aux portes du cimetière. Le travail le plus dur pour ces opérations est de retrouver les descendants des défunts, c'est pourquoi nous avons invité toutes les personnes susceptibles de nous fournir des renseignements sur ces abandons à prendre contact avec la mairie.

4^e Triathlon de L'AME

La recette ayant fait ses preuves et des heureux, le J3 Triathlon Amilly remet le couvert en collaboration avec le COTAME pour vous concocter une édition du triathlon de l'AME qui contentera petits et grands.

En effet, la manifestation, qui compte désormais 4 ans d'existence, rassemble de plus en plus de participants autour d'une passion commune. L'an dernier, ce sont près de 1000 personnes qui ont emprunté les circuits mitonnés par de véritables chefs du triathlon.

Cette année, les différentes épreuves se dérouleront le dimanche 28 avril au lac de Cepoy.



La compétition comptera un 4^e circuit pour les enfants de 6 à 9 ans.

Débutant ou expert – enfant ou adulte, vous pouvez tous participer :

- **Distance M** (seul ou en équipe - adultes) : 1500 m natation, 40 km vélo et 13 km course. Départs entre 13 h 50 et 14 h. Épreuve limitée à 550 inscrits.

- **Distance XS** (seul ou en équipe - benjamins à adultes) : 250 m natation, 11 km vélo et 3 km course.

Départs entre 9 h 20 et 9 h 30.

Épreuve limitée à 200 inscrits.

- **Jeunes 10-13** : 200 m natation, 4 km vélo, 1,5 km course. Départ à 11 h 30.

- **Jeunes 6-9** : 75 m natation, 1 km vélo,

0,5 km course. Départ à 11 h 00.

Épreuves gratuites limitées à 50 inscrits.

Attention l'eau peut être très froide. L'an passé, des participants ont abandonné dès le début de la compétition, non préparés à la température du lac. Avec l'hiver qui s'est rallongé cette année, nous vous conseillons de prévoir une combinaison.

Frais d'inscription de 19 € à 49 € en individuel et jusqu'à 102 € par équipe pour les non licenciés - Inscriptions dès maintenant sur le site - Aucune inscription sur place.

Plus d'informations sur <http://j3triathlon.tri-passion.fr/index.php?affpage=Triathlon>.

Run and Bike



Pour la 4^e année consécutive, le Lions Club de Montargis et Rives du Loing organise une épreuve de Run & Bike en partenariat avec l'association « les amis du Paris-Châlette » et la municipalité de Cepoy le dimanche 26 mai

2013. L'étang de Cepoy deviendra pour l'occasion le lieu d'effort et de dépassement de soi.

L'édition de l'année dernière, qui avait eu lieu à la mi-mai, avait rassemblé plus de 60 équipes et récolté 2000 € remis à l'association « Vaincre la Mucoviscidose », en présence du parrain Salim Sidri.

Pour rappel, le Run et Bike est une épreuve sportive qui se pratique par équipe de deux et qui combine à la fois course à pied et vélo. Les deux concurrents doivent parcourir une distance donnée et disposent d'un seul VTT pour deux. L'un court pendant que l'autre pédale et ils alternent à leur gré. La compétition se compose de deux courses cette année :

• **Une course OPEN LOISIR** :
départ 9 h, 2 tours du lac, 6 km.*

• **Une course CHALLENGE** :
départ à 11 h, 4 tours du lac, 12 km.*
Venez nombreux !

Comme l'an passé, les bénéfices de cette action seront entièrement reversés à l'Association de Lutte contre la Mucoviscidose et de nombreux lots seront à gagner. Pour toute information, contactez M. Joël François au 06 82 64 34 97 ou connectez-vous sur www.lionsmontargis.org.

*À partir de 13 ans révolus.

Nouvelles retrouvailles : dimanche 16 juin



10 ans après les premières retrouvailles que d'anciens cepoyens avaient organisées pour leurs 60 ans, ils décident de remettre le couvert pour leurs 70 ans. Le plaisir de se retrouver est toujours d'actualité même si la vivacité n'est plus tout à fait la même pour certaines choses, sauf peut-être pour la table où là, un regain d'intérêt a été constaté en regardant les tours de taille.

Alors pour cette année de symbole, la réunion proposée aux vétérans de l'école de Cepoy aura lieu le dimanche 16 juin sur l'Isle derrière la mairie sous un marabout ou dans une salle si le temps n'est pas favorable. Vous allez recevoir d'ici quelques jours une invitation que vous devrez renvoyer. Elle s'adresse aux anciens de 65 à 75 ans ayant fréquenté l'école de Cepoy.

Contactez **Bernard Frot au 06 77 44 90 83** pour plus d'informations.

Il était une fois à Cepoy

Suite du précédent chapitre

CHAPITRE VI : CEPOY PENDANT LA REVOLUTION

Élection du Conseil Municipal

Premier acte – Appel individuel des électeurs.

Second acte – Jean Guillon, doyen d'âge, est appelé à présider l'Assemblée provisoirement. Pierre Gourdet, Jean-François Flèche, père et Jacques Imbert, plus anciens après ledit président sont nommés scrutateurs. Jean-Agnan Brigault est élu secrétaire.

À haute voix et solennellement, ils prêtent le serment requis.

Troisième acte – Sous leur contrôle, on procède à l'élection d'un président et de scrutateurs définitifs.

Charles-Robert Bertheau est élu président.

Guillaume Rigault, Pierre Duché sont élus scrutateurs.

Brigault est maintenu dans sa fonction de secrétaire.

Ils prêtent tous le serment requis.

Quatrième acte – Enfin on élit la Municipalité.

Bertheau est nommé Maire à la pluralité des voix.

Sont élus officiers municipaux : Pierre Bizieux, Jean Besnier et François Flèche, fils ; Procureur de la commune : Pierre Guillemain ; Notables : Jacques Imbert, Pierre Besnier et Claude Jacquet.

Charles-Robert Bertheau déclare que, étant obligé de s'absenter souvent de la commune, il n'accepte le titre de Maire que si le sieur Bizieux, premier officier municipal, est admis à le remplacer.

Rien ne permet d'établir quelle était la situation de ce dénommé Bertheau. Bizieux était serrurier du canal. Quant à Brigault, il était chirurgien. Il était par sa mère neveu de l'Abbé Rouix, Curé de Cepoy, puis Curé de Girolles en 1771 et qui reviendra mourir à Cepoy le 25 août 1803. Son père était, en 1762, prévost en exercice des chirurgiens de la Communauté de Montargis. Ce fait, d'un chirurgien devenant secrétaire de Mairie, n'a rien qui doive surprendre. Le savoir et la situation du chirurgien

étaient alors assez indéfinis. Souvent, au village, le chirurgien tenait salon de coiffure, par exemple.

L'Assemblée consent à la condition posée par le sieur Bertheau et tous les élus prêtent le serment civique : « de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution du Royaume et d'être fidèles à la Nation, à la Loy et au Roy et de remplir avec exactitude les fonctions qui leur sont confiées ».

Première réunion du Conseil Général de la commune :

Celle-ci eut lieu quinze jours après le 27 novembre 1791. Le secrétaire Brigault présente l'état des Dépenses faites pour la communauté.

. Deux années de loyer
de la Chambre Commune..... 36 livres

. Appointements du Secrétaire-Greffier
pour la formation des rôles des
six derniers mois de 1789
et de l'année 1790..... 144 livres

. Fournitures du papier,
bois luminaire.....12 livres

Au total.....192 livres

Le citoyen Bizieux, déjà tout à fait dans son rôle d'administrateur municipal, veille à la compression des dépenses et donne des conclusions tendant à réduire la note à 150 livres.

Ces conclusions sont votées à la pluralité des voix.

Brigault trouve ce chiffre insuffisant et déclare qu'il ne peut l'accepter. On décide d'envoyer la délibération au District de Montargis pour que la note soit réduite à cent cinquante livres.

LA QUESTION DES IMPOTS

Les nouveaux édiles ont été appelés à l'honneur mais ils ont accepté aussi une lourde charge. Comme presque tous les élus, ces braves gens voudront faire plaisir à ceux qui les ont mandatés. La répartition et la perception des impôts, notamment, vont être pour eux la cause de bien des difficultés. Leurs foyers connaîtront même, comme nous le verrons, les

douceurs de l'occupation militaire.

En cette première réunion du 27 novembre 1791, Bizieux propose à ses collègues de prendre les devants et de ne pas attendre pour établir le taux de l'impôt, d'y être invités en haut lieu. Après en avoir discuté, on décide de partager selon le produit net à l'arpent, les terres et les prés en trois classes et les vignes en quatre classes. C'était sage.

En date du 9 décembre, en effet, arrivait du District de Montargis un ordre précis :

« En vertu de la loi du 1er décembre 1790, établissant la contribution foncière à partir du 1er janvier 1791 ;

« En vertu de la loi du 10 avril 1791, qui fixe à 240 millions le produit de la contribution foncière, et, en outre, 1 sol par livre pour former un fonds de non-valeur ;

« Part du département, 3 241 500 livres ;

« Contingent du District de Montargis, 517 477 livres, 8 sols, 2 deniers ;

« Pour la communauté de Cepoy, 3 883 livres, 6 sols, 4 deniers ;

« Nous vous mandons et enjoignons de par la Loy et le Roy, de procéder aussitôt la réception du présent mandement et en l'exécution d'iceluy, à la fabrication de la Matrice de votre Rôle ».

Le 24 décembre, les officiers municipaux s'assemblent et décident, pour rendre plus aisée et plus rapide la tâche qui leur est imposée, de partager la commune en trois sections :

Section A – Limitée par le long la grand'route de Paris à Lion, au couchant d'autre long au canal du Loing, au Nord des limites de la paroisse de Fontenay et au Midi au territoire de Châlette.

Section B – Le long du levant canal d'Orléans, d'autre long couchant le territoire de Girolles, d'un bout Nord Fontenay et Nargis et d'autre bout la section ci-après, séparée par le chemin qui conduit de Cepoy à Girolles, à partir du pont du village, dit Pont de la Pucelle.

Section C - D'un long le canal du Loing, d'autre long Girolles, d'un bout Châlette et d'autre bout la section B, séparée par la route qui conduit de Cepoy à Girolles, à partir du susdit pont du village, dit Pont de la Pucelle.

L'affichage sera fait à la porte de la Chambre Commune et à la porte de l'Église afin que les habitants ne puissent en prétexter cause d'ignorance.

Une première fois, le 25 mars, sans résultat, puis huit jours après, on met en adjudication la perception de la Contribution foncière pour 1791. Ce service est adjugé à Jean Gourdet.

Il retiendra pour lui 9 deniers par livre, mais doit verser comme caution le tiers de la somme à recouvrer.

Le Notaire Hérisseau établira les Rôles et une somme de cinquante livres lui sera allouée pour ce travail.

Mais il est impossible de réaliser le chiffre de la contribution imposée à la commune de Cepoy. Les habitants de Cepoy réclament sur tous les tons et refusent de payer les sommes qui leur sont réclamées.

Les employés du canal, notamment, protestent contre la proportion des impôts qui n'est pas en rapport avec leurs modestes traitements. Ils écrivent aux Administrateurs du District, lesquels accueillent favorablement leurs réclamations.

Les Commissaires consentent à régler, puisqu'ils ont commencé la question de la contribution foncière, mais à aucun prix ils ne veulent se charger de la contribution mobilière. Le Maire, les Officiers Municipaux, les Notables, ne le veulent pas davantage. La situation semble sans issue.

Le 1^{er} août 1792, le Conseil Général de Cepoy s'assemble en la Chambre Commune pour aviser à en sortir et décide de faire une tentative pour apitoyer les Administrateurs du District de Montargis sur le sort de la commune, réellement accablée d'un poids trop lourd d'impôts. Le Secrétaire Agnan Brigault écrit :

« Les Membres du Conseil Général de la commune déclarent qu'ils ne peuvent répartir l'impôt trop lourd et demandent à en être

déchargés... Pourtant, l'évaluation a été faite avec beaucoup d'exactitude».

Ils représentent à MM. les Administrateurs du Département et du District de Montargis, de prendre en considération le peu d'étendue territoriale, la médiocrité du terrain de cette paroisse, qui est très brûlant et très battant, leur représentant que l'on ne récolte que peu de méteil et point de froment, point de menus grains, étant toujours brûlés par la chaleur, qu'il y a eu très peu de prés et tous en mauvaise qualité. Cette commune étant bornée par les communes de Châlette, Fontenay, Girolles et Corquilleroy.

Observent qu'il est de toute impossibilité d'améliorer la commune étant privée, à cause de la rivière, de pâturages. En conséquence, ne peut avoir les bestiaux nécessaires pour les engrais, et les fumiers y étant très chers et très rares, ce qui renchérit beaucoup les frais de culture et réduit, en calculant, de la perte plutôt que du produit net.

Observent aussi que cette paroisse, même le bourg, étant coupé par la rivière, sur laquelle il n'y a plus de pont, ce qui met les habitants dans l'impossibilité de cultiver en temps et saisons, de charroyer leurs récoltes et autres denrées de première nécessité, fait un grand tort au commerce dont cette paroisse est privée, ne pouvant faire pasturer ses bestiaux dans leurs terrains propres et obligés de les nourrir toute l'année à l'étable, ce qui leur coûte considérablement ; met les paroissiens dans une détresse incroyable et oblige les manoeuvres d'abandonner la culture, ne pouvant y gagner leur vie, pour haller sur les canaux.

Le défaut de pont à Cepoy, n'a pas le seul inconvénient d'être préjudiciable aux habitants de cette paroisse. Il prive toutes les paroisses adjacentes d'une route précieuse pour elles, tant pour le charroye de leurs denrées que pour leur approvisionnement de bois. Toutes les paroisses au couchant de Cepoy étant obligées de s'approvisionner à la forêt de Montargis et tirer leur fourrage de la prairie, n'ayant pas d'autres routes que de passer par Cepoy, ce dont elles sont privées par les grandes eaux.

Ils demandent, en conséquence, la diminution des impôts et la construction d'un nouveau pont aux frais de l'administration. On trouvera, du reste, beaucoup de matériaux

de l'ancien pont. Ce serait précieux pour Cepoy et les autres paroisses du Gastinais et les deux usines de Buges et de Langlée.

1^{er} août 1792. An IV de la Liberté.

Cette protestation reste sans réponse.

Quelques semaines après, arrivait à la Maison Commune le Rôle de la Contribution Mobilière. Le chiffre en était presque double de celui que portait la Matrice, péniblement élaborée par la Municipalité. De 1279 livres, 16 sols, 8 deniers, elle était portée, par les Administrateurs du District de Montargis, à 2 228 livres.

Stupeur, puis indignation des Officiers Municipaux et des Commissaires. Au cours d'une réunion, tenue le 4 novembre 1792, ils résolurent de protester encore une fois et plus énergiquement, d'être audacieux, puisqu'il le fallait.

Et le Secrétaire Agnan écrit :

« L'imposition immobilière n'a été établie que pour les Capitalistes qui n'habitent pas les campagnes, lesquelles sont déjà trop imposées par le cinquième de leur revenu, auquel elles sont assujetties par la Loy. Les Administrateurs ne doivent à aucun point de vue perdre cette vérité... Pour quoi pryons les citoyens Administrateurs du District de Montargis... faire le dégrèvement de la somme de 948 livres, 3 sols, 4 deniers... et faire ordonner que les citoyens contribuable ne paieront que la somme fixée par la Matrice établie par la Municipalité... etc... ».

Les édiles de Cepoy ont attendu un an pour savoir si leur protestation avait touché le but. Mais ils ne perdirent pas pour attendre. La réponse du District de Montargis va leur donner la bonne mesure.

**Extrait de l'ouvrage
de l'Abbé Parendeau
(curé de Cepoy d'octobre 1935
à novembre 1948)**

NB : Ce texte comporte des termes et expressions en usage à l'époque de l'histoire

(Rendez-vous pour la suite de cette histoire dans notre prochain bulletin)

US Cepoy Football

L'US CEPOY FOOTBALL organise ses tournois annuels qui débiteront le :

- 7 avril pour les U7 et U9
- 28 avril pour les U11 et U13
- 12 mai pour les U15
- 9 mai et le 2 juin pour les séniors
- 9 juin pour les loisirs-vétérans

Nous vous présentons les U15 (photo), encadrés par messieurs Christophe Frot, Joël Carvalho, Christophe Bergevin, Sébastien Fort et René Grandjean. Cette équipe a fini troisième en première phase au niveau 2, et actuellement deuxième en 3^e division avec un groupe sain et assidu aux entraînements du lundi et du mercredi.



Nous remercions les nombreux parents présents lors des rencontres dans cette catégorie.

Celle-ci participera aux tournois d'Ouzouer-sur-Trézée, Amicale du Bocage, FC Mandorais, Saint-Valérien et Cepoy.

Pour la saison prochaine, une équipe U17 (années 97-98) sera engagée ainsi qu'une équipe U15 (années 99-2000). Pour une équipe U19 (années 94-95-96), nous accueillerons les joueurs intéressés dès le mois de juin. En ce qui concerne les catégories U7 et U9, il y a une bonne participation aux plateaux. Les U11 sont quatrièmes en 3^e division et les U13 se classent premiers en 2^e division. De plus, nos séniors sont premiers en 3^e division et nos loisirs participent à leur championnat le dimanche matin.

Nous vous rappelons que pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 33 38 04 71.

Amicale des écoles



Après une trêve hivernale, nos activités ont repris au bénéfice des écoles. Notre première manifestation, la Récréakid s'est déroulée le samedi 6 avril.

Viendront par la suite la journée récréative le dimanche 5 mai, le concours de pétanque le dimanche 26 mai et la kermesse le dimanche 30 juin.

Pour l'organisation de la kermesse, nous faisons appel aux parents pour nous aider à la préparation des stands. Des réunions de mise en place sont programmées les 22 mai, 4 juin et 18 juin 2013 à 20 h dans la salle polyvalente. N'oublions pas que les bénéfices seront intégralement reversés aux écoles de Cepoy qui achètent du matériel et font des sorties avec nos enfants.

Vous pouvez nous contacter au 06 68 43 62 44.

Club de gymnastique

Nous continuons la saison dans la bonne humeur et la convivialité. Cette bonne humeur, c'est grâce aux séances de gym qui remplacent un peu le soleil qui commence à nous manquer.

Mais que font ces personnes qui marchent autour du stade de foot à Cepoy ? Ne vous posez plus la question : c'est le groupe d'Acti'march qui a repris début mars. Une vingtaine de personnes y participe. Ces séances ont lieu le lundi soir, le mardi matin, le jeudi matin et soir.

Affiner sa silhouette, maintenir sa condition physique, améliorer son cardio vasculaire sont les objectifs de cette activité mise en place depuis 2 ans par Chantal et Joëlle. Ces séances sont ouvertes à tous. Pour ceux qui ne se sont pas inscrits cette année, rendez-vous peut-être l'année prochaine.

Nous donnons rendez-vous à nos adhérents au mois de mai pour le pique-nique nautique. À bientôt. Toute l'équipe du club.

Arsène Entreprise
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
Installation - Entretien - Dépannage

Pose de chaudières
Mise en service par
un technicien agréé

34, rue de l'Église
45120 CEPOY

Tél. 02 38 85 53 06 - Port 06 20 96 22 08
arsene-entreprise@orange.fr

Au cours du trimestre écoulé, nos adhérents ont participé aux différentes manifestations proposées :

Mardi 8 janvier Galette des rois

70 adhérents se retrouvent pour la dégustation de nos galettes. Parmi de nombreux rois et reines, après tirage au sort, c'est Mme Lefebvre qui est désignée super reine et reçoit une magnifique plante et M. Chatain, super roi, reçoit une bouteille. Bonne ambiance.

Dimanche 3 février Théâtre à la salle des fêtes

14 adhérents se rendent à la salle des fêtes de Montargis pour assister à la pièce de théâtre « Célibats sur cour ». Bon spectacle avec des artistes dynamiques qui ont bien mérité les applaudissements du public.

Jeudi 14 mars Sorties aux Jonquilles et buffet

12 adhérentes se rendent dans les bois pour cueillir les jonquilles puis le soir, nous sommes 40 à partager notre buffet, très varié et bien garni qui donne satisfaction à tous nos convives. Bonne ambiance.

Samedi 23 février Repas anniversaire du club - 35 ans

64 convives participent à cette journée festive dans une salle décorée rappelant les années 60, vichy rose et bleu, broderies anglaises, disques des « yéyés » et de jolies compositions florales sur les tables.

Un repas de fête confectionné par notre traiteur habituel et une animation parfaite assurée par Jacky et Victor contribuent à la réussite de cette journée inoubliable. Danses à gogos jusqu'à 19 heures. Rendez-vous dans 5 ans pour les 40 ans du club !!!



Prochains rendez-vous

- Jeudi 18 avril** : repas et loto Salle Jonquille
 - Dimanche 5 mai** : théâtre Salle des fêtes de Montargis
 - Du 20 au 25 mai** : voyage en Ardèche (il reste quelques places)
 - Jeudi 30 mai** : repas Salle Jonquille
 - Vendredi 14 juin** : sortie l'Armada à Rouen
 - Jeudi 27 juin** : après-midi boules et buffet Salle Jonquille
 - Mardi 9 juillet** : sortie à définir
- Fermeture du Club le 10 juillet au soir. Réouverture le 21 août.

Union Artisanale et Commerciale de Cepoy (UACC)

L'UACC a élu un nouveau bureau le lundi 11 mars 2013. Nadège Bourdin, présidente depuis 4 années cède sa place à Thierry Lemirre, patron du bar de la Marine, qui sera désormais épaulé par Corinne Zefirini, Auberge de Jeunesse, trésorière et Gaël Baumgartner, agence immobilière de Cepoy, secrétaire. Ce changement donne un nouvel élan à cette association. À peine installé, le nouveau bureau a souhaité redynamiser le

marché du dimanche. Désormais, place Saint-Loup le dimanche matin, de nouveaux étalages de produits alimentaires vont faire leur apparition afin de donner de la consistance à ce rendez-vous hebdomadaire. Pour contribuer à la réussite de ce projet, la place Saint-Loup sera entièrement dédiée à cette activité commerciale. Le stationnement sera interdit tous les week-ends du samedi 22 h au dimanche 13 h.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE POUR PARTICULIERS





**LE REPAS À DOMICILE
ET BEAUCOUP PLUS ENCORE**

Dès demain, votre repas **livré** chez vous !

Le plaisir retrouvé des petits plats savoureux et équilibrés

Des menus de qualité adaptés à votre régime

Des formules personnalisées

Mise en place sous 24h - Sans engagement de durée
Pas de frais de dossier, ni de liste d'attente

Agence Montargis
66 av. du G^{al} de Gaulle - 45200 Montargis

02 38 97 86 71
montargis@les-menus-services.com

OFFRE D'ESSAI offert

1 déjeuner Valeur 12,15 €

Offre promotionnelle non cumulable, valable une seule fois par foyer pour une personne de +65 ans, jusqu'au 31/12/2013 et dans la limite de nos disponibilités.

www.les-menus-services.com

Randonnées

Le dimanche 10 mars fut une belle journée pour organiser les randonnées pédestres et VTT annuelles du Comité des fêtes de Cepoy. Plus d'une centaine de participants bien équipés et motivés se sont inscrits sur ces 3 randonnées.

La randonnée de 9 km fit un tabac, 1 h 45 de marche dans les sentiers des alentours tout en longeant le canal accompagné par un joli soleil vivifiant.

Celle de 15 km a ravi ses randonneurs grâce à la succession des paysages différents du coin tels que les lacs de Cepoy, le canal et ses écluses.

Les membres de clubs de vététistes du gâtinais et amateurs se sont montrés nombreux à participer et à apprécier le parcours en forêt.

Les ravitaillements à mi-parcours pour le VTT et la grande randonnée, suffisent à requinquer les participants afin de continuer avec la joie et la bonne humeur d'un dimanche ensoleillé.

Cette manifestation s'est achevée par le pot de l'amitié, ce qui a permis de clôturer cette agréable matinée ensoleillée de manière fort conviviale.

Nous remercions tous les marcheurs et vététistes de s'être présentés et nous espérons les voir encore plus nombreux et ravis l'année prochaine.



Le président et l'équipe au démarrage de la journée randonnée

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise pour l'année 2013

2 juin : circuit découverte (rallye auto)

14 juillet : concours de pétanque

31 août et 1^{er} septembre : la fête de la Saint-Loup avec sa fête foraine et ses exposants

8 septembre : brocante / vide-greniers

1^{er} décembre : marché de Noël

Pour tous renseignements, contactez-nous au 06 28 28 40 64.

Nouveau bureau (2013)

Président : Daniel Peaud

Vice-président : François Giraud

Trésorier : Hervé Pelle

Trésorière Adjointe : Sylvaine Charlotton

Secrétaire : Evelyne Peaud

Secrétaire Adjointe : Béatrice Bidot

Association pour l'Église de Cepoy (APEC)

L'Assemblée Générale de l'APEC s'est tenue le samedi 2 février 2013 en présence de M. le Maire et de plusieurs élus.

La Présidente adresse tous ses remerciements ainsi que ceux de tous les membres à Madame Carrouée pour ses 14 années de présidence à l'APEC et l'assure de toute sa reconnaissance pour son énergie à avoir créé cette association.

Après avoir fait le point des actions réalisées en 2012 (restauration et aménagement de la sacristie, avancement des recherches historiques de l'église, participation à la Journée Nationale du Patrimoine et au marché de Noël), la Présidente présente les projets pour l'année 2013 :

- conjointement avec la municipalité, installation d'une grille aux grandes portes d'entrée, ceci dans le but de ventiler l'édifice très humide et également permettre aux promeneurs d'avoir une vue intégrale sur l'intérieur de l'église ;
- concert de harpe le 10 mars ;

- autre concert ;
 - Journée du Patrimoine ;
 - sortie d'une journée (éventuellement Vézelay, à l'étude).
- Tous les membres du bureau sont reconduits dans leur fonction.

La Présidente tient à remercier les nombreux adhérents et donateurs, qui cette année encore, ont manifesté leur profond attachement à notre église.

Prochain concert

Samedi 1^{er} juin 20h30 :

Concert en duo de flûte et guitare par la Musica Réservata
Répertoire varié

Entrée : 10 € par personne

Nous vous attendons nombreux pour ce concert qui, nous l'espérons, vous fera passer une très agréable soirée.

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre :
Nicole LOISEAU 02 38 93 31 47.

10 mars 2013 : Récital de harpe

Réalisé par Daphné Couillet âgée de 20 ans au parcours impressionnant : elle commence le piano à 3 ans, puis la harpe à 7 ans au conservatoire de Toulon où elle obtient trois premiers prix à 14 et 15 ans. Actuellement, elle étudie à la haute école de musique de Hambourg dans une classe de harpe très réputée menée par Xavier de Maistre, harpiste de renommée internationale. Lors de ce récital, Daphné a offert à toute l'assistance une escapade musicale tout en douceur, interprétant des œuvres de Tchaïkovski, Liszt, Renié, Grandjany, Flagello ...



C'est sous un tonnerre d'applaudissements que s'est terminé ce pur moment de bonheur.

Ce récital était organisé avec le soutien de M. le Maire et du Rotary Club Montargis Gatinais. Nous les en remercions vivement.

Société de chasse de Cepoy

Le comptage des Perdrix

La perdrix grise est un oiseau qui vit en compagnie six mois de l'année. À l'approche des beaux jours, pour entamer la période de reproduction, les compagnies de perdrix se divisent pour former des couples. Dans un premier temps, la poule va choisir un coq puis se cantonner sur un ter-

ritoire plus ou moins grand (3 à 20 ha). C'est au mois de mars que les oiseaux commencent à se cantonner. Alors le samedi 16 mars, les chasseurs de Cepoy et un grand nombre d'amis chasseurs et non chasseurs ont effectué le comptage des perdrix reproductrices. La méthode appelée « battue à blanc » consiste à effectuer des traques afin de repousser les oiseaux sur une ligne de postés pour compter les perdrix présentes sur chaque traque. Cette méthode permet aussi le dénombrement des lièvres.

Le comptage demande l'intervention d'un grand nombre de personnes, 45 étaient présentes cette année et nous les remercions.

Afin d'éviter des doubles comptages, il est important d'avoir une stratégie dans

l'organisation des traques et des instructions. Tous les postés et les traqueurs comptent uniquement ce qui passe à leur droite. Après le comptage, il suffit de diviser le nombre de perdrix par la surface recensée et donner la densité aux 100 hectares à la Fédération Départementale de la Chasse. Afin d'avoir une vision comparative d'une année sur l'autre, il est nécessaire de garder les mêmes traques. Après une légère remontée de la densité en 2012, nous avons espoir qu'elle se confirmerait cette année. Pour des raisons encore inconnues à ce jour, le résultat du comptage qui est de 30 couples de perdrix aux 100 hectares fait apparaître une baisse de 30% par rapport à l'année dernière.



Petite Reine

La saison VTT a été particulièrement bien suivie cette année. On a compté 16 vététistes de la Petite Reine lors de la Montargoise du

impatients de reprendre la route. Quelques nouveaux venus se sont glissés parmi les anciens ce qui est une très bonne chose.

Les habituels carnivals de début de saison à Montargis et à Cepoy se sont déroulés sans problème. Là aussi, nous avons vu apparaître au sein du groupe des vélos burlesques de nouvelles machines à pédales nées pendant l'hiver du cerveau imaginaire et des mains particulièrement habiles d'un adhérent de la Petite Reine. Quant à la maniabilité et au confort de ces

un peu plus pentues que celles du Loiret ! Les nombreuses randonnées cyclistes de la région dans lesquelles la Petite Reine est toujours bien représentée seront l'occasion d'affûter les mollets afin d'arriver en bonne condition à cette semaine de vacances sportives.

Autre temps fort, la 9^e Cepoyenne du 19 juin, randonnée classique du calendrier de l'Agglomération Montargoise, proposera 3 circuits tracés au nord-est de Cepoy avec pour tous un ravitaillement à Ervauxville.

Pour tout renseignement :

- sur l'activité cyclotourisme, vélo loisir et VTT : Jacky Rat au 02 38 93 71 13

- sur l'activité cavalcades :

Jean-Yves Beyer au 02 38 93 47 81



11 novembre et même 18 lors du Téléthon de Cepoy organisé le 8 décembre par la Commission Animation de la commune. Pour la première fois à l'occasion du Téléthon, deux circuits VTT de 15 et 35 km étaient proposés.

Parmi les participants, on notait la présence de M. le Maire et son petit-fils ainsi que quelques individuels. Parmi eux, deux personnes ont décidé, autour du vin chaud offert à la maison de la Suède par le Comité de Jumelage, de rejoindre les rangs de la Petite Reine.

Depuis le 4 mars, on a laissé les VTT pour reprendre les vélos légers. Celles et ceux qui craignent le froid, l'humidité et la boue qui accompagnent les vététistes font une coupure l'hiver. Ils ont fait leur réapparition,

nouveaux descendants de la bicyclette, c'est une autre histoire.

L'événement majeur de la saison sera cette année l'Escapade jurassienne : un séjour d'une semaine du 19 au 26 mai dans un Village Vacances du Jura. Au moins 2 circuits vélo seront proposés chaque jour ainsi qu'une randonnée pédestre afin que chacun, cycliste ou non, puisse trouver une activité physique à sa mesure.

D'ici là, il faudra penser à rouler assidûment car les routes du Jura sont

Ferme de la Tour
Véronique et Rémi Garreau

VENTE à LA FERME

Volailles
(Poulets, Pintades, Lapins, Canards, Canettes et Oies)

Agneaux
découpés en caissettes

Produits de nos terroirs

E.A.R.L. GARREAU

Vendredi de 15 à 19 heures - Samedi de 10 à 12 heures

CORNOU - 45210 NARGIS - 02 38 95 86 90
www.fermedelatour.fr

Association des Jeunes de Cepoy (AJC)

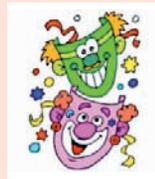


Accueil des nouveaux arrivants Dimanche 3 février 2013

L'AJC est toujours présente à cette manifestation qui permet d'accueillir les nouveaux arrivants dans notre beau village, et donc de nouvelles adhésions

de jeunes (de 12 à 18 ans).

Notre stand était tenu par Annie Morlet et sa fille Alexandra. Elles ont présenté notre association en montrant notre « book » où sont répertoriées toutes nos sorties depuis le début de sa création, c'est-à-dire en juillet 2008.



Carnaval

Samedi 16 mars 2013

Adultes et enfants ont bravé le froid pour venir participer à notre 5^e carnaval !

Le défilé était composé :

- des vélos humoristiques de la Petite Reine ;



- d'un char joliment décoré d'animaux de la ferme qui transportait à tour de rôle les enfants ;

- du groupe musical « Batuca Délire » ;

- de l'âne « Ulysse » pour qui c'était la première sortie parmi le public ;

- d'un coq accompagné de ses poules ;

- de Monsieur Carnaval qui clôturait le cortège ;

- et de nos amis « les motards » qui assuraient la sécurité.



Fête de la chandeleur Samedi 9 février 2013

Pour la 2^e année consécutive, l'AJC proposait des crêpes sur la place Saint-Loup.

Toutes ont été vendues !

Nous remercions la boulangerie qui, une fois de plus, nous a offert la pâte à crêpes et les mamans qui les ont confectionnées.

Deux nouvelles « recrues » (Morgane Lhomme et Rafaëla Ledo) n'ont pas hésité à solliciter directement les commerçants pour qu'ils passent commande et en ont également profité pour leur vendre des brochettes de bons. Un accueil sympathique leur a été fait.

Les passants ont également joué le jeu et se sont arrêtés à notre stand.



Prochaines sorties et manifestations

28 avril 2013 : PAINTBALL à Nemours

AJC = 10 € - Extérieurs = 12 €

1^{er} mai 2013 : Parc NIGLOLAND (entrée + car)

AJC = 25 € - Extérieurs = 34 €

4 mai 2013 : Foire de Paris (entrée + car)

AJC = 16 €

Extérieurs à partir de 13 ans et plus = 25 €

Extérieurs enf. - de 12 ans = 15 €

VOYAGE ! Samedi 8 Juin 2013 JOURNÉE « NON STOP » à LONDRES !

Matin : visite de la ville en car - après-midi : temps libre

Pas d'hébergement - repas à votre charge

AJC (adhérents) = 65 € - Extérieurs = 85 €

(comprenant uniquement le car + shuttle)

- vendredi 7 juin : départ à 23 h 30 (nuit dans le car)

- samedi 8 juin : sur place et départ le soir (nuit dans le car) pour un retour à Cepoy dimanche 9 juin tôt le matin

Carte d'identité à jour

L'AJC remercie tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation, ainsi que « Carrefour Market » et « Pro à Pro » qui ont participé au pot offert au public.

NOUVEAU !

Depuis le début de l'année, nous acceptons les jeunes de 12 à 18 ans des communes avoisinantes (Corquilleroy - Girolles - etc...).

Pour tous renseignements, téléphonez à :
Joséphine Gulli, la Présidente au 06 72 93 89 81.

Comité de Jumelage

Assemblée Générale



Samedi 22 janvier dernier, le Comité de Jumelage tenait son Assemblée Générale devant une cinquantaine de personnes.

Après avoir offert ses vœux à l'assemblée, le Président présenta le bilan de l'année 2012 qui fut forte en événements majeurs :

- un vide-greniers exceptionnel en participants (300 exposants) avec un temps merveilleux pour un dernier dimanche de mars

- une journée « portes ouvertes » à la Maison de la Suède à l'occasion de Midsommar qui a vu passer bon nombre de visiteurs pour découvrir les techniques de construction de la maison, décorer le mât symbolique de cette fête de l'été en Suède et déguster les produits suédois ;

- l'accueil de Nellie, jeune suédoise qui est venue durant 4 mois pour participer à l'animation de la maison ;

- et le clou de l'année : l'inauguration de la Maison de la Suède le 6 octobre en présence du représentant de l'Ambassadeur de Suède, de la Députée Européenne, de la Conseillère Régionale, du Conseiller Général, du représentant de l'Agglomération Montargoise, des Maires voisins, de nos amis de Dals Ed, de tous les acteurs de la construction de la maison, des forces vives de la commune, des élus et des adhérents

du Comité de Jumelage.

Il remercia également toute l'équipe, mais aussi les classes du Lycée Château Blanc, qui sous la houlette de Jacky, se sont mobilisées durant toute cette année pour terminer la construction de la maison avant

la date d'inauguration.

Il souligna le travail que les membres de la commission ont mené pour aménager les expositions dans cet espace et l'engagement de ce groupe pour favoriser au mieux l'adaptation de Nellie à son nouvel environnement - tout particulièrement Françoise qui porte toute la complexité du dossier « Service Volontaire Européen ».

Après la lecture du bilan financier par Nicole, le calendrier des activités 2013 a été soumis ainsi :

- vide-greniers le 24 mars

- déplacement d'une délégation à Dals Ed du 12 au 17 juin

- participation au marché de Noël le 1^{er} décembre

- Sainte-Lucie le 15 décembre

Parallèlement, l'aménagement intérieur de la Maison va être complété, un nouvel

Vide-Greniers du 24 mars

Dimanche 24 mars dernier, le Comité de Jumelage organisait son traditionnel vide-greniers.

Malgré une météo peu engageante annoncée les jours précédents, les exposants sont venus en grand nombre pour un des premiers vide-greniers de la saison et ils n'ont pas eu à le regretter puisque le ciel a fait preuve de mansuétude et le vent du nord n'a pas empêché le public de répondre présent et d'envahir les allées sous les quelques rayons de soleil.

Les organisateurs, le public et les exposants se sont montrés très satisfaits de cette journée.

Un grand merci à tous les acteurs du succès de cette manifestation ainsi qu'aux riverains qui sont restreints dans leurs déplacements.



Pétanque de Cepoy

La Pétanque Cepoy est toujours ravie de recevoir les licenciés pour les concours fédéraux.

Le nouveau terrain est en cours d'élaboration.

Nous serons ainsi satisfaits de pouvoir organiser des championnats, ce qui est beaucoup plus attractif pour notre commune. Nous serons alors en mesure d'accueillir des joueurs de haut niveau.

Dans l'avenir, la Présidente espère organiser un PRIX DE LA VILLE DE CEPOY. Le premier...

Prochains concours :

Mercredi 24 avril, vétérans en triplète.

Dimanche 12 mai, open

Dimanche 16 juin, open

En attendant, notre effectif se maintient et nous vous rappelons les coordonnées des dirigeants.

Mme Pinsard, Présidente :

06 14 43 69 04 - evlecorre@free.fr

M. Pinsard, Secrétaire :

06 60 84 38 89 -

serge.pinsard@bbox.fr

Vous êtes les bienvenus tous les mercredis après-midi dès 14 h et durant l'été les vendredis soir dès 20 h.



Omelette Norvégienne

Il vous faut :

Pour 6 personnes

- 1 litre de glace à la vanille
- 1/2 litre de sorbet framboise

Sirop pour puncher :

- 250 ml d'eau
- 300 g de sucre
- rhum

Génoise :

- 4 oeufs
 - 120 g de sucre
 - 120 g de farine
- (1 génoise en plaque toute prête pour les plus pressés)

Meringue Italienne :

- 3 blancs d'oeufs
- 100 g de sucre glace

Préparation de la génoise

Mélanger le sucre et les oeufs.

Battre le mélange au dessus d'un bain-marie.

La préparation doit chauffer doucement afin d'atteindre une température d'environ 40°.

Terminer de battre au fouet électrique jusqu'à complet refroidissement. La préparation doit doubler de volume.

Puis incorporer la farine tamisée délicatement.

Déposer la pâte sur une plaque recouverte de papier sulfurisé beurré et cuire à 180° jusqu'à coloration et cuisson complète.

(Pour vérifier la cuisson, il suffit de planter un couteau dans la génoise. Si celle-ci ressort sèche, cela signifie que la génoise est cuite.)

Une fois refroidie, découper deux bandes de la taille de votre moule à cake.

Préparation de l'omelette

Chemiser un moule à cake de papier sulfurisé.

Mouler la glace à la vanille au fond du moule. Disposer une bande de génoise et la puncher avec le sirop parfumé au rhum (porter à ébullition l'eau et le sucre jusqu'à ce qu'il soit complètement fondu. Une fois le sirop refroidi, aromatiser avec le rhum).

Déposer le sorbet à la framboise puis à nouveau la glace à la vanille. Lisser la surface.

Terminer par une bande de génoise et la puncher.

Rabattre la feuille de papier sulfurisé et laisser durcir au congélateur.

Préparer un plateau de la taille du moule recouvert de papier aluminium et y démouler l'omelette.

Préparer la meringue Italienne. Pour cela, monter les blancs en neige ferme et ajouter le sucre à la fin.

Masquer complètement la surface de l'omelette et lisser à la spatule. À l'aide d'une poche à douille, décorer le dessus et les côtés.

Dorer au chalumeau.

Réserver au congélateur jusqu'au moment du service.

Flamber l'omelette norvégienne avec l'alcool de votre choix (grand-marnier, rhum, cointreau...) juste avant de la servir. Elle se déguste très bien également nature...

Jeu de printemps

- ANÉMONE
- BEAUTÉ
- BLEUET
- BOURGEON
- CANAL
- CHALEUR
- CHEMIN
- COUCOU
- DEGEL
- DOUCEUR
- EQUINOXE
- FEUILLE
- FLORAISON
- GELÉE
- GERMINATION
- HIRONDELLE
- JARDINAGE
- JOYEUX
- LABOUR
- MALICE
- NATURE
- PAQUES
- PÉTANQUE

N	E	L	L	O	P	E	S	R	B	L	E	U	E	T
G	A	R	C	O	U	C	O	U	O	F	E	E	U	H
R	E	T	E	A	T	I	L	E	U	I	L	L	P	I
P	R	R	U	V	N	L	E	L	R	E	I	N	R	R
E	E	L	M	R	E	A	I	A	G	P	E	O	I	O
G	N	T	R	I	E	M	L	H	E	A	L	S	N	N
A	O	S	A	E	N	S	I	C	O	Q	L	I	T	D
N	U	A	I	N	E	A	E	R	N	U	I	A	A	E
I	V	I	P	O	Q	R	T	L	P	E	U	R	N	L
D	E	S	O	M	U	U	R	I	L	S	E	O	I	L
R	A	O	N	E	I	O	E	D	O	I	F	L	E	E
A	U	N	C	N	B	I	E	I	N	A	F	R	T	
J	E	U	E	A	O	A	L	G	C	H	E	M	I	N
J	O	Y	E	U	X	L	L	E	E	T	U	A	E	B
D	N	E	K	E	E	W	E	L	E	D	A	L	A	S

- POLLEN
- PRIMEVÈRE
- PRINTANIER
- RAIPONCE
- RENOUVEAU
- SAISON
- SALADE
- SEMAILLES
- SOLEIL
- TREILLE
- TULIPE
- WEEKEND

TROUVEZ
LE MOT MYSTÈRE :
« Qualité de la terre
retrouvée au printemps »

fertilité

État Civil



Ils font notre joie

- Mathis Gabin - le 21 janvier 2013 à Amilly
- Aurore Van Eetvelde - le 21 janvier 2013 à Amilly
- Kaïs Le Roux - le 24 janvier 2013 à Amilly
- Leandro De Sousa - le 29 janvier 2013 à Amilly
- Baptiste Berrard - le 29 janvier 2013 à Amilly
- Mathilda Rault - le 11 mars 2013 à Amilly



Ils nous ont quittés

- Yvette Guérin, veuve Girard le 1^{er} janvier 2013 à Amilly
- Daniel Houvenaghel le 19 février 2013 à Montargis
- Micheline Hove, épouse Baillif le 24 février 2013 à Amilly
- Yolande Bedu, épouse Asselin le 1^{er} mars 2013 à Amilly
- Charles Saillio le 3 mars 2013 à Beaune-la-Rolande

Peinture - Carrelages - Faiences
Revêtements de Sols et Murs
Décoration - Papiers Peints
Ravalements de Façades
Isolation Thermique par l'Extérieur

4, quai du Canal
45120 CHALETTE-SUR-LOING
Tél. 02 38 93 14 64 Fax 02 38 89 09 08

Pompes Funèbres & Marbrerie
7/7 PATARD CATON 24/24
Une famille au service des familles

Organisation Obsèques - Chambres funéraires
Monuments funéraires - Articles funéraires

CHALETTE / LOING 45 rue de la fonderie 02 38 85 23 19

Calendrier des fêtes et manifestations

Divers

Avril

18	Les Toujours Jeunes	Repas	Salle Jonquille
24	Pétanque de Cepoy	Concours triplette vétérans	Derrière salle polyvalente
28	COTAME/J3 Triathlon Amilly	Triathlon de l'AME	Plan d'eau
28	Custom Club	Sortie extérieure	
28	US Football	Tournoi U11 à U13	Stade
28	AJC	Paintball	Nemours

Mai

1er	AJC	NIGLOLAND	
4	AJC	Foire de Paris	
5	Amicale des écoles	Journée récréative	Parc du château
5	Nautic Club	Réouverture école de voile	Plan d'eau
8	Commission Animation	Commémoration du 8 mai	Cimetière et mairie
8 et 9	Custom Club	Sortie extérieure	
9	La Petite Reine	Sortie vélo à la journée	
9	US Football	Tournoi seniors	Stade
12	Pétanque Cepoy	Concours doublettes Open	Derrière salle polyvalente
12	Lion's Club	Run and bike	Plan d'eau
12	Gymnastique de Cepoy	Pique-nique	Plan d'eau
12	US Football	Tournoi U15	Stade
13 au 26	Cirque Paradiso	Spectacles et ateliers de cirque	Parking face au cabinet médical
14	Nautic Club	Journée voile	Plan d'eau
19 au 26	La Petite Reine	La Jurassienne	
25 et 26	Nautic Club	Fête du nautisme	Plan d'eau
26	Amicale des écoles	Concours Pétanque	Derrière salle polyvalente
26	Nautic Club	Run and bike	Plan d'eau
30	Les Toujours Jeunes	Repas	Salle Jonquille
31	Commission Animation	Fête des voisins	Cepoy
31	US Football	Assemblée Générale	Salle Perce-Neige

Juin

1	APEC	Concert flûte et guitare	Église Saint-Loup
1 et 2	Winchester	Concours de tir	Club de tir
1 et 2	Nautic Club	Étape Coupe de France + Waterpolo	Plan d'eau
2	US Football	Tournois seniors à 7	Stade
2	Comité des fêtes	Circuit découverte auto/moto	
2	Custom Club	Sortie extérieure	
2	La Carpe de Cepoy	Fête de la pêche	Étang de la carpe
6	Gymnastique de Cepoy	Assemblée Générale	Salle Perce-Neige
7 au 9	AJC	Journée non-stop à Londres	
9	US Football	Tournoi loisirs vétérans	Stade
12 au 17	Comité de Jumelage	Délégation cepoyenne	Dals-Ed
13	URNPA	Repas extérieur	
15	US Football	Repas	Stade
15	Commission Animation	Concert Country en plein air	Cepoy
16	Custom Club	Sortie extérieure	
16	Pétanque Cepoy	Concours doublette promotions	Derrière salle polyvalente
19	La Petite Reine	La Cepoyenne	
23	Nautic-Club	Régate	Plan d'eau
23	Gymnastique de Cepoy	Portes ouvertes	Salle Jonquille
23	Pétanque Cepoy	Fête de la pétanque	Derrière salle polyvalente
27	Les Toujours Jeunes	Jeux de boules et buffet	Derrière salle polyvalente/Salle Jonquille
28	Gymnastique de Cepoy	Pique-nique de fin d'année	
30	Amicale des écoles	Kermesse	Parc du château

Juillet

1	Custom Club	Sortie extérieure	
8	Toujours Jeunes	Sortie extérieure	
13	Commission animation	Bal populaire	Place Pierre-Gaston
14	Comité des fêtes	Concours de pétanque	
14	Carpe de Cepoy	Concours de pêche	Canal

TAXI CEPOY

21 années à votre service

Véronique
LACOMBLÉ

- Transports de malades assis
- Gares
- Aéroports

Port. 06 09 35 13 35

Tél. 02 38 89 27 92



57, rue de la Grotte aux Loups - PAUCOURT



RS ISOLSEC

Instrument transformers

Transformateurs de mesure

Transformadores de medida

ENERGIES RENOUVELABLES



Géothermie Pompe à chaleur



Système solaire



Chaudière à granulés de Bois

- CHAUDIÈRES À CONDENSATION
- CLIMATISATION RÉVERSIBLE ...

Autres prestations

- SALLE DE BAINS
- ASPIRATION CENTRALISÉE
- ADOUCISSEUR
- ROBINETTERIE



Crédit d'impôt

DEVIS GRATUIT

115, rue de Château-Landon 45120 CORQUILLOY

Tél. 02 38 85 38 28 • www.proustsarl.fr



Un spécialiste du chauffage à votre service depuis 35 ans



IMPRIMERIE LELOUP

De la conception à l'impression
Tous vos imprimés noir et couleur

Brochures, plaquettes,
entêtes de lettre, enveloppes,
cartes commerciales,
liasses et carnets autocopiants,
cartes de vœux, calendriers, etc...



6, rue Edouard-Branly - 45700 Villemandeur

Tél. 02.38.85.06.49 - Fax 02.38.85.25.54 - contact@imprimerieleloup.fr